



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom du produit : **TOFFOMUL 69 R – 65 R**

Date de révision : 24/09/2024

Version : 1.0

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MELANGE ET DE L'ENTREPRISE

### 1.1. Identification du produit

Nom commercial du produit : TOFFOMUL 69 R – 65 R

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Utilisations identifiées : Liant hydrocarboné employé pour la construction et l'entretien des chaussées.

### 1.3. Identification de l'entreprise

Entreprise : TOFFOLUTTI SA  
2, rue Rembrandt Bugatti  
14370 Moul-Chicheboville  
Téléphone : 02 31 23 62 29  
Courriel : toffolutti@toffolutti.fr

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de l'INRS : + 33 1 45 42 59 59

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance/ du mélange

#### Classification selon la réglementation (EC) No 1272/2008 [EU-GHS/CLP]

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux.

Ce mélange ne présente pas d'effets néfastes sur la santé connus à ce jour entraînant sa classification.

Ce mélange ne présente pas d'effets néfastes sur l'environnement connus à ce jour entraînant sa classification.

Ce mélange ne présente pas de dangers physiques et chimiques connus à ce jour entraînant sa classification.

#### Classification selon les directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux.

Ce mélange ne présente pas d'effets néfastes sur la santé connus à ce jour entraînant sa classification.

Ce mélange ne présente pas d'effets néfastes sur l'environnement connus à ce jour entraînant sa classification.

Ce mélange ne présente pas de dangers physiques et chimiques connus à ce jour entraînant sa classification.

### 2.2. Contenu d'étiquette

#### Etiquetage selon la réglementation (EC) No 1272/2008 [EU-GHS/CLP]

Aucun élément d'étiquetage n'est requis pour ce mélange

#### Etiquetage selon la directive UE 67/548/CEE modifiée ou 1999/45/CE

Aucun élément d'étiquetage n'est requis pour ce mélange

### 2.3. Autres danger

Les vapeurs ou brouillards sont irritants pour les muqueuses notamment oculaires.

Risque de brûlures lié à la température du produit pendant sa mise en œuvre.

En cas de déversement accidentels, le produit peut engluer le milieu (faune, flore...) et perturber le fonctionnement des stations d'épuration.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1. Substances

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (EC) n° 1907/2006.

#### 3.2. Mélanges

Au sens de la réglementation, le produit répond à la définition d'un mélange. Il s'agit d'une émulsion aqueuse cationique de liant bitumineux.

La phase aqueuse continue contient un émulsifiant composé d'amines salifiées par l'acide chlorhydrique.

La phase dispersée est composée de bitumes modifiés et fluxés.

La séparation des phases obtenues lors de son emploi, ou survenant accidentellement, s'appelle la rupture.

Identification	Nom du produit /compsant	Classification	%
CAS : 64742-93-4 EC : 265-196-4	Bitume	Le produit n'est pas considéré comme dangereux selon le règlement CLP 1272/2008/EG.	60 à 70
CAS : 7732-18-5 EC : 231-791-2	Eau	Le produit n'est pas considéré comme dangereux selon le règlement CLP 1272/2008/EG.	30 à 40
REACH : 01-2119971276-30 CAS : 1379524-06-7 EC : 800-353-8	PC-2459 INGEVITY Amides, C18-unsatd., N-[3-(diméthylamine) propyl]	Skin Corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Acute 1, H400 (M=1) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)	0,16 à 0,22
REACH : 01-2119487006-38 CAS : 1226982-45-0 EC : 629-725-6	PC-2459 INGEVITY Fatty acids C18 unsat, reaction products with tetraethylenepentami ne	Skin Corr. 1C, H314 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1A, H317 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)	
CAS : 7647-01-0 EC : 231-595-7	Acide chlorhydrique	H314 et H335	0 à 0,22
REACH : 01-2119456620-43 CAS : 64742-47-8 EC : 926-141-6	GREENFLUX 2000 Hydrocarbures, C11- C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	H304 EUH066	1,5

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Conseils généraux

Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

##### En cas d'inhalation

Dans le cas d'exposition à des concentrations importantes de vapeurs, de fumées ou d'aérosols, transporter la personne à l'air libre, la maintenir au chaud et au repos.

Si difficultés respiratoires : appeler un médecin et commencer aussitôt une ventilation assistée.

### **En cas de contact avec la peau**

EN CAS DE BRULURE : REFROIDIR IMMEDIATEMENT ET RAPIDEMENT AVEC BEAUCOUP D'EAU pendant au moins 10 minutes, enlever tout vêtement souillé ou éclaboussé à condition qu'il n'y ait pas adhérence à la peau.

Ne jamais tenter d'enlever le produit adhérent à la peau.

Pour retirer le produit refroidi, utiliser de l'huile végétale ou de la paraffine.

NE PAS UTILISER DE SOLVANTS AROMATIQUES, CHLORE OU CARBURANT.

Transporter d'urgence en milieu hospitalier spécialisé.

### **En cas de contact avec les yeux**

En cas de projections de produit chaud ou sous forme d'aérosols (formation de particules de bitumes solides) REFROIDIR IMMEDIATEMENT ET ABONDAMMENT AVEC BEAUCOUP D'EAU, en écartant si possible les paupières, pendant au moins 5 minutes et transporter d'urgence en milieu hospitalier spécialisé.

### **En cas d'ingestion**

Ne rien donner à boire et ne pas tenter de provoquer de vomissements.

Transporter d'urgence en milieu hospitalier spécialisé.

## **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Brûlures

Irritation des yeux

Irritation des voies respiratoires

## **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres indications que celles données en 4.1.

---

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

L'émulsion de bitume est un produit non inflammable.

### **5.1. Moyens d'extinction**

En cas d'incendie, refroidir à l'eau les récipients de stockage à proximité de l'incendie pour limiter les risques de fuite.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Ne pas respirer les fumées.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie sur le site, refroidir les stockages d'émulsions pour éviter l'ébullition et les débordements par moussage qui pourraient en résulter.

### **5.4. Autres informations**

Donnée non disponible.

---

## **6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Voir section 8

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Prendre toute mesure nécessaire pour éviter la pollution des eaux et des sols : protections de plaques d'égout, cuvettes de rétention, ...

Prévenir les autorités compétentes lorsque la situation ne peut pas être maîtrisée rapidement et efficacement.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

#### **Récupération :**

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets. Récupérer le produit et sabler si

nécessaire, les surfaces concernées.

**Elimination :**

Recyclage ou à défaut incinération dans une installation agréée.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

**Prévention des incendies :**

Manipuler dans des zones bien ventilées.

De manière générale, ne pas utiliser de feux nus à proximité des stockages sans avoir examiné les risques encourus et pris les précautions correspondantes

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

**Equipements et procédures recommandés :**

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

**Equipements et procédures interdits :**

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Recommandées :

En cas de stockage d'une durée supérieure à 15 jours, procéder à une agitation modérée.

A éviter :

Ne pas stocker l'émulsion à une température inférieure à +5°C ou supérieure à 80°C.

Ne jamais chauffer un réservoir ou une citerne si les éléments chauffants ne sont pas largement recouverts (minimum 15 cm) ; cette disposition pourra être obtenue par l'installation d'un système automatique de coupure du chauffage asservi au contrôle de niveau.

Ne pas réchauffer les pompes ou les conduites par une flamme nue.

**Emballage :**

Recommandés :

- Acier
- Acier revêtu anticorrosion
- Pour le laboratoire, récipients en plastique ou en verre.

Contre-indiqués :

- Zinc et ses alliages
- Cuivre et ses alliages
- Aluminium

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible

---

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Nom chimique N°CAS	VLEP France Code du travail Art R 4412-419				Source et remarques
	Moyenne pondérée sur 8h		Court terme		
	mg/m <sup>3</sup>	ppm	mg/m <sup>3</sup>	ppm	
Acide chlorhydrique 7647-01-0	-	-	7,6	5	Valeurs limites contraignantes R 4412-149 du code du travail

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures techniques

Manipuler dans des zones bien ventilées

### Protection personnelle

**Protection des yeux/du visage** Utiliser des lunettes de protection ou un écran facial.

**Protection du corps** Porter une combinaison étanche.

**Protection des mains** Gants imperméables, infusibles, résistants au feu et aux solvants hydrocarbonés.

**Protection respiratoire** Non nécessaire en usage normal.

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide visqueux de couleur marron à noir
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	Acide fort
Point de fusion/point de congélation	0°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100°C
Point d'éclair	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Donnée non disponible
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur	Donnée non disponible
Densité relative	1
Hydrosolubilité	Diluable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible
Température de décomposition	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Donnée non disponible
Viscosité	Donnée non disponible
Propriétés explosives	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	Donnée non disponible

### 9.2. Autres informations concernant la sécurité

Donnée non disponible

---

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1. Réactivité

L'émulsion de bitume est un produit stable.

### 10.2. Stabilité chimique

L'émulsion de bitume est stable dans les conditions de manipulations et de stockages recommandées dans la section 7.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue

### 10.4. Conditions à éviter

Gel

Température dépassant : 90 °C

#### **10.5. Matières incompatibles**

Bases

Cuivre et ses alliages

Zinc et ses alliages

Aluminium

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition connue dans les conditions normales d'utilisation.

---

### **11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### **11.1. Toxicité aigüe**

Donnée non disponible

#### **11.2. Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Donnée non disponible

#### **11.3. Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Donnée non disponible

#### **11.4. Sensibilisation respiratoire ou cutanée.**

Donnée non disponible

#### **11.5. Mutagénicité sur les cellules germinales**

Donnée non disponible

#### **11.6. Cancérogénicité**

Donnée non disponible

#### **11.7. Toxicité pour la reproduction**

Donnée non disponible

#### **11.8. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Donnée non disponible

#### **11.9. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Donnée non disponible

#### **11.10. Danger par aspiration**

Donnée non disponible

#### **11.11. Signes et symptômes d'une exposition**

Donnée non disponible

#### **11.12. Information supplémentaire**

Donnée non disponible

#### **11.13. Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

---

### **12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

#### **12.1. Toxicité**

Le produit contient en faible proportion (< 1%) des substances très toxiques pour les organismes aquatiques.

Toxicité aigüe

Substances	Toxicité aigüe pour les poissons (96hCL50)	Toxicité aigüe pour les invertébrés aquatiques (48hCE50)	Toxicité aigüe pour les algues (72hCE50)
Amides, C18-unsatd.,	0,94 mg/l	Donnée non	1,17 mg/l

N-[3-(diméthylamine)propyl]		disponible	
Fatty acids C18 unsat, reaction products with tetraethylenepentamine	0,19 mg/l	Donnée non disponible	0,6125 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

L'émulsion est un produit de construction dont le liant, après rupture de l'émulsion, présente une longue pérennité.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée sur les émulsions cationiques de bitume n'est disponible.

La bioaccumulation des composants du bitume seul est très peu probable en raison de son insolubilité et des poids moléculaires élevés de ses constituants. Sa biodisponibilité pour les organismes aquatiques est très limitée.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, le produit n'est pas mobile dans le sol.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Donnée non disponible

### 12.6. Autres effets néfastes

En cas de déversement accidentel, le produit peut engluer les organismes supérieurs et perturber le fonctionnement des stations d'épuration.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau

#### Déchets de produits :

Destruction/élimination : Recyclage

#### Emballages souillés :

Destruction/élimination : Eliminer dans un centre autorisé

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1. Numéro ONU

ADR/RID : -

IMDG : -

IATA : -

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unie

ADR/RID : Matière non dangereuse

IMDG : Matière non dangereuse

IATA : Matière non dangereuse

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

### 14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non

IMDG Marine polluant : no

IATA: no

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Donnée non disponible

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Donnée non disponible

---

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**Déclaration de responsabilité**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

Les informations de cette fiche ne sont pas des données techniques, pour obtenir de telles informations, veuillez-vous référer aux données techniques du produit.

L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date de révision mentionnée ci-dessus. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite.

Etant donné que les conditions d'utilisation ne sont pas sous notre contrôle, c'est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer des conditions d'utilisation qui permettront une utilisation du mélange en sécurité.

La société ne pourra être tenue responsable pour les pertes, les dommages et les coûts résultant de l'utilisation, de l'entreposage ou de l'élimination de ce produit.

Cette fiche de données de sécurité a été rédigée et ne devra être utilisée que pour ce produit. Si ce produit devait être utilisé en tant que constituant d'un mélange, les informations ci-dessus ne s'appliquent pas.